

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 29 Janvier 2016

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de :-Mrs Jean-Marie GUILBERT et Jean-Claude MILLAMON, excusés.

Secrétaire de la séance :-Mr Paul Henri AVART

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du 11 Décembre 2015, Mr le Maire précise quelques points abordés ce jour là :

a. Les contrats d'assurances de la commune ont été finalement renouvelés avec la SMACL. Celle-ci a aligné ses tarifs sur la M.A.I.F qui avait proposé un autre devis. (**gain obtenu :-420€**)

b. Concernant l'acquisition de la licence IV, Mr le Maire a contacté Mr le Procureur de la République qui doit donner son avis pour l'établissement de l'acte notarié. Ce dernier attend le résultat de l'enquête demandée à la gendarmerie de LUMBRES.

c. Le bâtiment de stockage a été terminé dans les délais demandés. **Coût total :-77 990€ HT ; -93 587€ TTC**. L'estimatif était de : -89 097€ HT ; -106 560€ TTC. Le versement des subventions a été demandé aux différents services (62% du montant HT).

2) L'ordre du jour est relu :

a) Bilan de l'Année 2015 : Mr le Maire présente au Conseil Municipal l'état de consommation et de réalisation des crédits par niveau.

En Investissement, le total des dépenses s'élève à **173 168€** (Bâtiment de stockage, voirie rue des Grands Bois, façade église, éclairage public, achat de mobilier,...). Le total des recettes est de : **-167 422€**. Diverses subventions (DETR, réserves parlementaires, Conseil Départemental, amendes de police) sont attendues. Le Déficit est donc de : -5 746€.

En Fonctionnement, le total des dépenses s'élève à **358 677€** (électricité : 14 170€, maintenance : 16 490€, repas cantine : 11 625€, voirie : 17 300€, personnel : 127 560€, cotisations : 56 290€,....). Le total des recettes est de : **426 786€**. L'excédent est donc de : -68 109€ mais une ligne de trésorerie a été ouverte pour régler les gros travaux d'investissement.

b) Projets d'Investissement au BP 2016 : Dans le souci de préparer le Budget primitif 2016, Mr le Maire rappelle les différents projets émis précédemment : - Une 1ere tranche de travaux pour la **défense extérieure contre l'incendie** (Bois Large à la Raiderie, rue Hamet et rue P lefrançois) est estimée à **101 253€ TTC** pour 2 poches souples et un poteau Incendie avec renforcement de canalisation. Les travaux aux Etroits Wats à Watterdal sont reportés à 2017 car un accord est à trouver. Ce projet serait subventionné à hauteur de 25% par la DETR et 40% par le Conseil Départemental. Une aide des parlementaires est également espérée.

En **voirie**, Mr le Maire présente différents devis pour la remise à neuf de la rue du Bois, de la rue du Long Pré, de la rue Hémond et de la rue des Creuses(en partie ou totalité). Le coût de ces travaux s'élèverait au minimum à plus de 30 000€ TTC. Un comparatif des devis sera établi. Le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion décidera des rénovations à réaliser cette année ; ceci en fonction des subventions possibles et des finances disponibles.

Il faudra également faire **l'acquisition de matériel de rangement** pour le bâtiment de stockage, de **panneaux** pour le plan de circulation des quads et motos, de **signalétique** pour les handicapés (1ere tranche sur les trois programmées), de **tapis de sport** pour l'école et d'un **moyen de désherbage thermique**.

c) Plan de circulation des véhicules motorisés de loisir (quads, motos, 4X4) : Mr le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de mise en place d'un plan de circulation des véhicules motorisés de loisir sur le territoire de la commune. Mr C Leclercq présente l'itinéraire retenu pour le passage de ces véhicules. Il faudrait placer une vingtaine de panneaux sur nos différents chemins.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte ce plan de circulation et charge Mr le Maire -de prendre l'arrêté correspondant , - d'informer les communes voisines ainsi que le parc des Caps et Marais d'Opale ;et -d'effectuer l'achat des panneaux. La dépense sera inscrite au Budget 2016.

d) Tarifs 2016 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le **tarif d'un repas à la cantine scolaire à 3€ à compter du 18 Avril 2016**. Les autres tarifs sont inchangés. Une hausse éventuelle des taxes sera étudiée en commission des finances et débattue lors du vote du Budget 2016.

e) Mutualisation du matériel communal : Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré Mr le Maire de Nielles les Bléquin pour évoquer une mutualisation du matériel et des moyens entre les 2 communes. Chaque mairie va établir la liste de ses machines et outils. Avec l'accord du receveur municipal, une convention sera rédigée fixant le fonctionnement et les règles de prêt. Une aide du personnel dans le cadre de gros travaux (accotements, terrassements,...) est aussi envisagée.

Le conseil Municipal, à l'unanimité, **approuve cette mutualisation** entre les deux communes.

f) Centre de loisirs : En 2016, un centre de loisirs sera de nouveau organisé en Juillet. Nielles les Bléquin souhaite y adhérer sous une forme qui reste à définir. Des informations ont été demandées à la Direction Départementale de la Cohésion sociale, ainsi qu'à la CAF du Pas De Calais. Si les autorisations sont obtenues, une convention de partenariat aux frais de fonctionnement sera signée entre les 2 communes.

g) Demandes de subventions : Mr le Maire présente à l'assemblée différentes demandes de subventions (Pep62, donneurs de sang,...).Elles sont toutes **refusées**.

h) Questions diverses :

1. Régie cantine scolaire : Un cautionnement (montant variable en fonction des recettes) est désormais imposé aux agents chargés des régies. Ils doivent également souscrire une assurance privée. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide au regard de ces nouvelles règles de supprimer cette régie de recettes auprès du service de cantine scolaire et de **mettre en place une facturation des repas par la Perception de Lumbres à compter du 22 Février**.

2. Demande de participation aux réseaux par une entreprise : Le Conseil Municipal refuse cette participation car elle n'a jamais été accordée à d'autres entrepreneurs et artisans installés sur la commune.

3. Le Conseil Municipal, avec l'accord de la cuisinière, accepte de recevoir Melle Léa Leclercq comme bénévole à la cantine scolaire à partir de Septembre 2017.

4. La taxe d'Aménagement est reconduite au taux de 1%.Une exonération de 50%est accordée pour les locaux industriels et commerces<400m2.

5. La 35ème édition de **Paris-Arras tour** traversera le village le **Samedi 21 Mai** vers 14h. Des **signaleurs** sont demandés pour la sécurité de la course.

6. Grâce à Mme Bourguignon, députée, une **visite de l'Assemblée Nationale** est programmée le **Jeudi 10Mars** ;

Le Maire, C TELLIER